

Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 28 février 2005, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Claude Morin, Dianne Duchesne, Rock Morin, Louis Dessureault, Denise Dubois, Éric Poiré, Rolande Cloutier-Rossignol et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Nicole Bouffard.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2005-02-025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Claude Morin, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
S Au montant de 23 741,42 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
S Au montant de 6 148,64 \$;
4. Projet cour d'école;
5. Période de questions;
6. Vélo Abitibi-Ouest;
7. Changement d'usage de voie;
8. Organisation scolaire 2005-2006;
9. Rapport des comités;
10. Questions diverses :
11. Information du directeur général;
12. Période de questions;
13. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 4 et 11 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2005-02-026

3. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - S Au montant de 23 741,42 \$;
- b) Liste préliminaire à l'émission des chèques au montant de 6 148,64 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. **Période de questions**

Aucune.

2005-02-027

6. **VÉLO ABITIBI-OUEST**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise l'organisation Vélo Abitibi-Ouest à emprunter la voie publique lors de la balade VÉLO qui aura lieu le 12 juin 2005.

Adoptée à l'unanimité.

2005-02-028

7. **CHANGEMENT D'USAGE DE VOIE**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic change l'usage d'une partie du bloc 206-5 village de Macamic, en enlevant le caractère de rue et en l'intégrant au matricule 4101 57 1794 (terrain du garage de la Ville). Ce lot est d'une dimension approximative de 10 600 pieds carrés, borné au nord par le lot 2-2-P, à l'ouest par le lot 206-3, à l'est par le résidu du lot 206 et au sud par les terrains du chemin de fer.

Adoptée à l'unanimité.

2005-02-029

8. **CONSULTATION SUR LE PROJET D'ORGANISATION SCOLAIRE 2005-2006 (en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'Instruction publique)**

Il est proposé par la conseillère Rolande Cloutier-Rossignol, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE : Le conseil municipal de la ville de Macamic demande le statut quo sur le modèle d'organisation scolaire actuel qui prévaut en 2004-2005;

QUE : Ce statut quo demeure tant et aussi longtemps que toutes les conséquences du projet d'organisation scolaire proposé pour l'année 2005-2006 ne seront pas connues, dont entre autres ce qui a trait aux transferts des élèves et du personnel.

QUE : Les échanges de la clientèle actuelle et future soient revus.

Adoptée.

9. **Rapport des comités**

La conseillère Denise Dubois et les conseillers Éric Poiré et Claude Morin font rapport de leurs différentes rencontres.

12. **Période de question**

Aucune question.

2005-02-030

13. **LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE**

L=ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Louis Dessureault, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 40.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire